

L'IMMOBILIERE EUROPEENNE DES MOUSQUETAIRES 24 RUE AUGUSTE CHABRIERES 75 015 Paris

**Création de places de stationnement du point de vente d'Intermarché sur
la commune d'Ivry-La-Bataille (27)**

**Demande d'examen au « cas par cas »
préalable à la réalisation d'une étude d'impact**

- Novembre 2016 -

FORMULAIRE CERFA N°14734*02

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement

1. Intitulé du projet

Projet d'agrandissement du Parking de l'Intermarché sur la commune d'Ivry-la-Bataille (27)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
41° Aires de stationnement ouvertes au public	Le parking sera composé au final de 168 places accessibles à la clientèle, au personnel et à l'auto-partage (62 places existantes et conservées, 106 créées). le terrain présente une superficie totale de 1,21 ha. Demande déposée dans le cadre d'un dossier Loi sur l'Eau et d'un permis d'aménager.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste en l'aménagement de places de parking dans la continuité de l'Intermarché existant. Cet aménagement vient à la place d'une ancienne maison et de ces annexes qui seront démolies.

Le type et le nombre de stationnements se basent sur la loi ALUR : 4 places affectées aux personnes à mobilité réduite, 2 places familles, 2 places équipées de bornes de recharge électrique, 35 places réservées à l'auto-partage (places de stationnement utilisées par les chalands pour se rendre au centre ville à pied), 34 places imperméables et 91 places non imperméabilisées de type Evergreen. Un nouvel accès sera créé rue du 11 novembre. Des chemins piétons, un aménagement paysager et un bassin de rétention des eaux pluviales font également partie du projet. Le magasin et la station service existante ne seront pas modifiés.

4.2 Objectifs du projet

Les objectifs attendus pour ce projet sont d'offrir à la clientèle de l'Intermarché un nombre plus importants de stationnement, facilitant l'accès à la surface commerciale.

Actuellement, les clients ne peuvent pas toujours se stationner (notamment le week-end) et repartent vers un magasin concurrent hors d'Ivry-la-Bataille.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet va conduire dans un premier temps à la démolition d'une habitation en R+2 et de 4 bâtiments (annexes et remise).

Suivront les travaux de terrassement, la construction d'un muret de soutènement, la réalisation du bassin de gestion des eaux pluviales, les différents revêtements et aménagements paysagers.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, le projet n'entraîne pas d'interventions particulières. Le site sera régulièrement entretenu, ainsi que le séparateur à hydrocarbures et l'ouvrage de gestion des eaux pluviales afin de s'assurer du bon fonctionnement des ouvrages (vidange régulière, fond de bassin débarrassé de matériaux pouvant obstrué le débit de fuite).

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'un permis d'aménager et d'une étude d'incidence Loi sur l'eau rubrique 2.1.5.0, création d'un ouvrage de gestion des eaux pluviales.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli dans le cadre du dossier loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface totale du site	1,21 hectare
Surface des stationnements	4 248 m ²
Surface des espaces verts	2 987 m ²
Emprise au sol du magasin	2 902 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

17 route d'Ezy
27540 IVRY LA BATAILLE

Coordonnées géographiques¹

Long. 1 ° 45 ' 95 " 71 Lat. 48 ° 88 ' 20 " 82

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le terrain est actuellement occupé par une ancienne maison d'habitation R+2, ses annexes et son jardin d'agrément en friche.

A noter que les bâtiments d'habitation et les annexes sont en état d'insalubrité et risque d'effondrement.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune d'Ivry-La-Bataille s'est dotée d'un PLU, approuvé le 30 janvier 2009.

A noter, la commune est actuellement en procédure de révision de son PLU et des réunions de concertation sont en cours.

Le terrain, sur lequel sera aménagé le projet, se situe en zone Ua pour la moitié Nord, correspondant à une zone urbaine de centre bourg et en zone Uz pour la moitié Sud, correspondant à une zone urbaine dédiée aux activités économiques.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se trouve dans aucune ZNIEFF. La parcelle de projet se situe à 90 m de la ZNIEFF "Les coteaux de Garennes-sur-Eure à Ivry-La-Bataille" (ZNIEFF de type I).
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est en dehors des zones de pré-localisation en zone humide.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune d'Ivry fait partie du PPRI de la Vallée de l'Eure, prescrit le 01 août 2001 .
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site ne présentait pas une activité polluante. Il n'est pas répertorié dans la base BASOL, ni la base BASIAS.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle étudiée se situe dans la ZRE eaux souterraines des nappes de l'Albien (arrêté préfectoral du 19 octobre 2000).
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet se situe à 90 m de la Vallée de l'Eure (ZSC, FR2300128). Un deuxième site Natura 2000 (ZSC FR2400552 Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents) se localise à 1,4 km de la parcelle du projet.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La zone d'étude est située au sein des quatre périmètres de protection de monuments historiques inscrits et classés de la commune d'Ivry-La-Bataille. le plus proche monument historique (église) se trouve à 40 m de la limite du projet.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La destruction de l'ancienne maison d'habitation donnera lieu à des matériaux excédentaires, qui seront évacués dans des filières appropriées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain du projet, actuellement abandonné, est clôturé et composé d'une grande bâtisse, d'autres petits éléments du bâti qui seront démolis et d'un verger. L'ensemble des espèces observées n'est pas spontané (verger). Aucune biodiversité particulière n'a été observée. Le point sensible concerne les bâtiments, pour lesquels des ouvertures, pouvant être empruntées par les chauves-souris, ont été observées en plusieurs endroits. Il est préconisé de réaliser la démolition entre septembre et octobre ou au printemps. Cela permettra d'intervenir en dehors de la
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	période de mise-bas/élevage des jeunes et en dehors de la période d'hibernation. A noter que le bassin de gestion des EP se fait en lieu et place d'une partie d'une petite mare artificielle. Une zone en sur-profondeur sera conservée, avec des pentes faibles et la mise en place de plante héliophyte. Le projet présente des incidences, directes ou indirectes, faibles sur la faune et la flore. La bonne prise en compte de la sensibilité chiroptère potentielle garantira que le projet ne portera pas atteinte aux objectifs de conservation des populations des espèces d'intérêt communautaire des sites Natura 2000 « Vallée de l'Eure » et « Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents ».

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La parcelle du projet est concernée par les zones réglementées jaune et bleue du PPRI de l'Eure moyenne. Aucun remblai dans ces zones ne sera réalisé, le projet entraîne même la démolition d'une annexe présente en zone jaune.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est situé à un angle de rue relativement fréquentée rue d'Ezy (RD143) et rue du 11 novembre. Les travaux seront une source ponctuelle de bruit. Le projet n'entraîne pas d'augmentation de la surface commerciale. L'augmentation de la fréquentation en lien avec une meilleure accessibilité restera relativement faible.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>		<p>Le site est concerné par les émissions lumineuses de l'éclairage public situé sur les deux rues attenantes.</p> <p>Il est prévu la mise en place sur le parking de quelques candélabres fonctionnant aux heures d'ouverture du magasin.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p>Le projet engendre un rejet d'eaux pluviales, débit de fuite du bassin de rétention(2 L/s/ha), vers le réseau communal situé rue du 11 novembre.</p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		<p>L'Architecte des Bâtiments de France a été consulté en amont du dépôt du dossier (RDV en date du 11 juillet 2016).</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>		

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans la continuité de l'Intermarché et ses aires de stationnement existants. Les différentes sensibilités ont été prises en compte dans le dossier d'incidence loi sur l'eau, une étude d'incidence Natura 2000 a également été réalisée. Des préconisations ont été formulées avec notamment la période de démolition, et la conservation et l'amélioration de la mare artificielle actuellement présente sur le site.

Au vue de ces éléments, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact au titre de l'article L. 122-1 du Code de l'Environnement.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à le,

Signature